des Princes &c. Février 1716. 97 le commerce, sous le nom de lettres, d'actions, d'ebligations, de billets de banques, ou de l'échiquiers, ou autres semblables; ayant une grande repugnance pour cette nature d'essets; mais que comme il n'a jamais eû de déssance de la solidité des promesses des Potentats, il essert d'en être payé en espèces sonnantes. Voilà l'essentiel du contenu de ces deux grandes lettres; cependant à la priere dudit Sr. Fenel, comme il le souhaite par la lettre qu'il m'a écrite, je veux blen donner a toute l'Europe, & principalement aux Puissances Maritimes, la connoissance de l'avis menaçant qui leur est fait par cet Auteur. Voici ses termes:

si dans l'intervalle de cinq à fix mois, à compter du jour que vous voudrez bien Mr. inferer ma découverte dans votre Journal, fi, dis-je; dans cet intervalle, l'on ne m'a pas donné les affurances que je demande pour les recompenses promises; je me tiens alors fort dégagé de mes offres; & en droit de briser & de brûler tout mon ouvrage, afin qu'il n'en reste pas le moindre vêtige fur la terre : cat j'ignore absolument l'art de mettre la science au rabais; je veux tout ce que je des mande, ou rien; que les payemens soient effectifs en espèces & non point en papier & &c.

IX. Quoi que nous ayons déja parlé le mois dernier, de la mort de Mr. l'Electeur de Treves, les Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici les deux pièces suivantes.